

L'avenir de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU QUÉBEC



FORUMS CITOYENS Rouyn-Noranda \ Saguenay \ Gatineau \ Montréal

Rapport

FÉVRIER 2013

**RAPPORT DES FORUMS CITOYENS DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE
EN PRÉPARATION DU SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

REMERCIEMENTS

PRÉPARATION DU RAPPORT

Collecte des contenus : **Sarah Champagne, Léa Champagne et Louis-Philippe Lizotte**

Statistiques de participation : **Alexandre Goyer**

Rédaction : **Michel Venne**

Révision linguistique : **Myriam Gendron**

Le présent document rapporte les contenus des quatre Forums citoyens organisés par l'Institut du Nouveau Monde en préparation du Sommet sur l'enseignement supérieur. Permettez-nous de souligner la contribution de l'ensemble des personnes et organisations qui ont contribué à leur organisation.

ÉQUIPE DE L'INM

Direction générale de l'INM : **Michel Venne**

Directeur administratif : **Pascal Grenier**

Chargé de projet des Forums citoyens : **Louis-Philippe Lizotte**

Responsable de l'organisation des Forums citoyens : **Sarah Champagne**

Conseiller en animation créative et innovation sociale : **André Fortin**

Responsable de la mobilisation : **Alexandre Goyer**

Chargée de communication : **Annie Cardinal**

Appui à l'organisation : **Léa Champagne, Malorie Flon, Julie Caron-Malenfant, Olivier Lenoir, Miriam Fahmy, Rajae Nuiji, Nicolas Zorn, Alexandre Warnet, Sophie Gélinas, Aude Leroux-Lévesque, Khoudia Ndaye et Benjamin Cerantola**

Relations de presse : **Roch Bilodeau – Phare Communications**

ANIMATION

Rouyn-Noranda : **Maurice Duclos, Bruce Gervais, Yves Grafteux, Olivier Lenoir, Lisyane Morin, Paul-Antoine Martel, Véronique Pépin et Michel Venne.**

Saguenay : **Frédéric Beaulieu, Cindy Boulianne-Gagnon, Jean-Michel Gobeil, André Fortin, Claudia Madore, Jennifer Paré, Marie-Noëlle Potvin et Marie-Eve Roy.**

Gatineau : **Pierre Chénier, Chantal Cholette, Malorie Flon, Guy Latreille, Hélène Lamoureux, Joanne Mantha, Michel Venne et Catherine Voyer-Léger**

Montréal : **Joël Caron, Léa Champagne, Jean-Félix Chénier, André Fortin, Malorie Flon, Élisabeth Hunt, Lori Palano, Marc Pronovost, Anne-Marie Savoie, Michel Venne et Alexandre Warnet**

INVITÉS

Rouyn-Noranda :

- **Luc Belisle**, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue
- **Élise-Ariane Cabiról**, présidente de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

Saguenay :

- **Éric Blackburn**, Directeur général de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
- **Pierre Deschênes**, professeur de psychologie organisationnelle à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- **Jean-Thomas Henderson**, cofondateur de la coopérative V.E.R.T.E. et trésorier du Regroupement action-jeunesse 02 du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Gatineau :

- **Frédéric Poulin**, président de l'Alliance pour l'enseignement supérieur en Outaouais et directeur général par intérim du Cégep de l'Outaouais
- **Isabelle Sabourin**, membre de la Table jeunesse Outaouais

Montréal :

- **Claude Lessard**, président du Conseil supérieur de l'éducation
- **Cathy Wong**, présidente du Forum jeunesse de l'île de Montréal

ORGANISATIONS PARTENAIRES

Nous avons pu bénéficier, dans chacune des universités hôtes, d'une collaboration exemplaire pour l'organisation logistique des activités, et nous voulons les en remercier. Nous avons aussi pu compter sur l'appui de chacun des forums jeunesse des régions visitées, et nous les en remercions.



Et :

- Conseil supérieur de l'éducation
- Forum jeunesse Abitibi-Témiscamingue
- Forum jeunesse de l'île de Montréal
- Regroupement Action Jeunesse 02
- Table jeunesse Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
La formule retenue.....	1
Les dates et les lieux.....	1
Le déroulement.....	2
Les participants.....	2
L'équipe et les partenaires.....	3
La rédaction du rapport.....	3
POINTS SAILLANTS.....	4
1. LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	7
Une université de qualité forme des êtres libres et sert les besoins de la collectivité.....	7
Pour maintenir et accroître la qualité.....	7
Les palmarès sont peu populaires et le concept d'« assurance qualité » suscite la méfiance	8
Appui mitigé à une instance indépendante pour évaluer la qualité.....	8
Une charte des universités et la poursuite du dialogue social.....	8
2. L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES.....	9
L'accessibilité demeure une priorité.....	9
L'enseignement supérieur, un investissement public.....	9
L'idéal de la gratuité.....	9
D'autres façons d'abaisser la barrière financière.....	10
Favoriser la réussite et la diplomation.....	11
L'accessibilité géographique : un enjeu national.....	12
Le rôle majeur des cégeps et leur collaboration avec les universités.....	13
La décentralisation ou la délocalisation.....	13
La possibilité d'offrir plus de programmes.....	14
L'utilisation des nouvelles technologies.....	15
Agir en amont.....	15
3. LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS.....	16
Pour une plus grande transparence et une meilleure cohésion du système.....	16
Financement : un système opaque pour le citoyen moyen.....	16
La nécessité d'un nouveau pacte social sur le financement des universités.....	17
Réviser la formule de financement.....	18

4. LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA RECHERCHE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC.....	19
Les besoins du marché du travail	19
L'enseignement supérieur, acteur de développement	20
La langue française	21
Une contribution à la démocratisation et au croisement des savoirs.....	21
ANNEXE – STATISTIQUES DE PARTICIPATION	23

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats des quatre forums citoyens sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec, organisés en janvier et février 2013 par l'Institut du Nouveau Monde à la demande du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du gouvernement du Québec, dans le cadre de la démarche préparatoire menant au Sommet de l'enseignement supérieur, prévu les 25 et 26 février 2013 à Montréal.

Ces quatre forums ont été organisés de manière indépendante par l'INM, suivant ses méthodes et ses approches participatives habituelles. Cependant, ils font partie intégrante de la démarche préparatoire au Sommet.

Le rapport est remis au ministre pour considération en vue du Sommet, puis il est rendu public.

La formule retenue

Dans les délais impartis (les quatre forums devaient avoir eu lieu avant le Sommet lui-même), la formule retenue privilégie surtout l'expression des différents points de vue des citoyens et citoyennes conviés, par l'entremise des médias d'information et des médias sociaux, à participer sur une base volontaire, sans sélection. Le déroulement incluait également une période de délibération en ateliers, afin de faire apparaître des convergences ou des divergences de points de vue chez les participants sur les grands enjeux soulevés en rapport avec les quatre thèmes du Sommet, soit la qualité de l'enseignement supérieur, l'accessibilité et la participation aux études supérieures, la gouvernance et le financement des universités, ainsi que la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec.

Pour permettre une participation plus large et une délibération en profondeur, et ainsi faire émerger des consensus plus solides, il aurait fallu disposer de beaucoup plus de temps et de moyens, afin de couvrir l'ensemble du territoire québécois. Il faut donc voir les quatre forums pour ce qu'ils sont : des espaces ouverts au grand public pour permettre à chacun, s'il le souhaite, de prendre part aux échanges préparatoires au Sommet, dans les quatre villes qui ont été choisies par le ministre.

Une cinquième activité citoyenne s'ajoute au programme des forums. Il s'agit de l'École d'hiver – Spécial Sommet, une activité qui a réuni plus de 400 jeunes de 15 à 35 ans, les 25, 26 et 27 janvier 2013 à l'Université Laval, à Québec, et qui leur a permis à leur tour de s'exprimer sur les enjeux soulevés au Sommet et de formuler leur vision d'avenir de l'enseignement supérieur.

Ces animations citoyennes viennent compléter la démarche préparatoire au Sommet, qui comporte également la tenue de quatre rencontres thématiques réunissant les partenaires du Sommet, soit les principales organisations œuvrant au sein du milieu de l'enseignement supérieur, ainsi que des représentants de la société civile, sur invitation du ministre. Le ministère a également mis à la disposition du public un espace web dans lequel les citoyens pouvaient exprimer leurs points de vue et déposer des documents accessibles à tous.

Les dates et les lieux

Les quatre forums se sont déroulés aux dates et dans les lieux suivants :

- 12 janvier, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Rouyn-Noranda ;

- 12 janvier, à l'Université du Québec à Chicoutimi, à Saguenay ;
- 19 janvier, à l'Université du Québec en Outaouais, à Gatineau ;
- 2 février, à l'Université du Québec à Montréal.

Le déroulement

Les quatre forums ont suivi le même déroulement. L'activité se tenait sur une journée, entre 9 h et 16 h. Après un mot de bienvenue du recteur de l'université hôte ou de son représentant, un message du ministre était présenté sur vidéo (sauf à Gatineau, où le ministre était présent pour livrer son allocution devant le public). Pour amorcer la discussion, l'INM présentait une vidéo d'une vingtaine de minutes faite à partir des témoignages de 17 personnalités du milieu de l'enseignement supérieur qui exprimaient ce qu'étaient, selon eux, les enjeux les plus importants à débattre pour l'avenir de nos collègues et de nos universités.

Le débat était lancé chaque fois par deux ou trois personnalités de la région venant exposer leurs vues sur les enjeux à débattre, soit :

- À Rouyn-Noranda : Luc Belisle, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, et Élise-Ariane Cabirol, présidente de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec et membre du forum jeunesse de la région ;
- À Saguenay : Pierre Deschênes, professeur de psychologie organisationnelle à l'UQAC, Jean-Thomas Henderson, cofondateur de la coopérative V.E.R.T.E. et trésorier du Regroupement action-jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et Éric Blackburn, directeur général de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean ;
- À Gatineau : Frédéric Poulin, président de l'Alliance pour l'enseignement supérieur en Outaouais et directeur général par intérim du Cégep de l'Outaouais, et Isabelle Sabourin, membre de la Table jeunesse Outaouais ;
- À Montréal : Cathy Wong, présidente du Forum jeunesse de l'île de Montréal. (Notre deuxième invité s'est désisté la veille pour des raisons de santé.)

Les micros sont ensuite ouverts en plénière pour permettre aux citoyens d'exprimer spontanément leurs points de vue sur les quatre thèmes, pris l'un après l'autre. Cette plénière est suivie d'une session de travail en quatre ateliers (un par thème), au cours desquels les participants doivent formuler leurs réponses aux enjeux identifiés par l'INM pour chacun des thèmes et présentés sous forme de questions. Un animateur veille à la bonne marche de l'atelier et un rapporteur prend des notes. Le compte rendu de chacun des ateliers est ensuite présenté en plénière de clôture et les citoyens présents sont invités à y réagir.

Les participants

Les participants aux quatre forums se sont inscrits volontairement, sans invitation particulière ni sélection des inscrits. La publicité autour des quatre forums a été faite par l'entremise du site web du Sommet sur l'enseignement supérieur, à travers une campagne de relation de presse, de publicités publiées dans les médias locaux un peu avant la tenue de chacun des forums, à travers les médias sociaux, par l'infolettre et sur le site web de l'INM et à travers les réseaux d'un ensemble d'organisations régionales et locales, notamment ceux des partenaires des universités hôtes des forums et de leurs anciens étudiants.

Au total, quelque 500 personnes ont participé aux quatre forums, se répartissant comme suit : 114 à Rouyn-Noranda, 83 à Saguenay, 198 à Gatineau et 115 à Montréal. Les jeunes de moins de

35 ans et les personnes âgées de 50 ans et plus ont été bien représentés. Comme c'est souvent le cas dans de telles activités, le groupe des 35-50 ans est moins représenté que sa proportion dans la population totale. Les hommes ont été majoritaires (60 %, sauf à Montréal où ils représentaient la moitié des participants). Les étudiants constituaient le tiers des participants à Saguenay, contre seulement 7 % à Rouyn-Noranda, 18 % à Gatineau et 27 % à Montréal. Il y avait autant de citoyens venus à titre personnel que de représentants d'organisations. À Montréal, les citoyens sans affiliation déclarée totalisaient les deux tiers des participants. On peut consulter les statistiques dans le tableau en annexe.

Nous avons cependant enregistré pour chacun des quatre forums un nombre plus élevé d'inscriptions. Le cas de Montréal mérite d'être souligné, puisque sur les quelque 300 citoyens qui s'étaient inscrits, à peine plus d'une centaine se sont présentés à l'activité. Nous ne disposons pas de données permettant d'expliquer cette désaffection inhabituelle et, évidemment, décevante.

Il faut noter qu'à Rouyn-Noranda, à Saguenay et à Gatineau, la communauté universitaire et les gens engagés dans le développement régional (élus, agents de développement) se sont mobilisés pour participer aux activités. À Montréal, la situation a été différente. Mentionnons que les neufs chefs d'établissements universitaires montréalais avaient décidé de tenir, deux jours après notre forum citoyen (soit le 4 février), de concert avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, un forum sur invitation réunissant de nombreux acteurs du développement économique, social et culturel de la métropole.

L'équipe et les partenaires

Ces quatre forums ont été organisés avec le concours des professionnels de l'Institut du Nouveau Monde, sous la coordination de Louis-Philippe Lizotte. Sarah Champagne a pris en charge la coordination de la logistique, les invitations des conférenciers, les relations avec les universités hôtes et la production de la vidéo d'ouverture. Alexandre Goyer était responsable de la mobilisation des réseaux et des inscriptions. Roch Bilodeau s'est chargé des relations de presse. Une quarantaine de personnes ont contribué, à un titre ou à un autre, à l'organisation des quatre forums. Qu'elles en soient remerciées.

La rédaction du rapport

Le rapport fait état principalement des réponses formulées par les participants dans le cadre des ateliers, qui font apparaître des convergences et des divergences de points de vue. Les énoncés sont complétés par les remarques complémentaires formulées par les participants à l'occasion des plénières du matin et de l'après-midi. Nous avons cherché à reproduire le plus fidèlement possible le langage employé par les participants pour exprimer leurs idées. Dans le rapport, nous précisons si les énoncés rapportés proviennent de l'une ou de plusieurs des quatre villes visitées. Nous relevons les éléments qui font débat ou qui suscitent des divergences. Nous avons respecté les limites de la formule retenue, c'est-à-dire que nous nous en sommes tenus à rapporter ce que nous avons entendu, sans jamais essayer d'extrapoler le sens d'un énoncé ni d'expliquer la portée d'un mot, encore moins de porter un jugement.

POINTS SAILLANTS

Voici les points saillants tirés des résultats des quatre forums citoyens sur l'avenir de l'enseignement supérieur, organisés par l'Institut du Nouveau Monde en janvier et février 2013 en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur.

La qualité de l'enseignement supérieur

- Pour les citoyens qui ont participé aux quatre forums, une université de qualité est une université qui forme des citoyens libres et compétents et qui contribue au développement de la collectivité en servant ses besoins.
- Les palmarès ne sont guère populaires auprès des participants, car ils sont constitués d'indicateurs quantitatifs qui ne recouvrent pas toute la réalité de l'apprentissage. D'aucuns voient dans ces instruments des outils de marketing peu utiles pour mesurer la qualité réelle de l'enseignement prodigué.
- Le concept d'« assurance qualité », emprunté au monde de l'économie, suscite beaucoup de méfiance. Ce concept « induit une attitude d'usager et de client », met l'accent « sur la rentabilité et la formation de la main-d'œuvre » et accorde plus de prestige « à la valeur marchande plutôt qu'aux valeurs intellectuelles, esthétiques ou morales ».
- La création d'une instance indépendante chargée de l'évaluation des universités recueille un appui mitigé. Il n'y a pas de consensus à ce sujet. La création d'une telle instance pourrait se justifier davantage pour assurer une meilleure coordination entre les universités, notamment dans l'établissement des nouveaux programmes.
- L'idée d'élaborer une charte nationale des universités québécoises pour énoncer les principes, valeurs et objectifs nationaux en matière d'enseignement supérieur a trouvé preneur à Montréal.
- À Saguenay, les citoyens ont proposé de poursuivre le dialogue social engagé avec la population au-delà du Sommet et ainsi « tableur sur l'intelligence collective » pour promouvoir l'éducation comme valeur fondamentale et améliorer notre système d'enseignement supérieur.

L'accessibilité et la participation aux études supérieures

- L'accessibilité aux études supérieures est l'une des grandes priorités exprimées par les citoyens qui ont participé aux forums.
- Nulle part n'a-t-on remis en question le principe hérité de la Révolution tranquille voulant que l'enseignement supérieur soit un bien public qui doit être financé très majoritairement par les fonds publics. L'éducation est un droit, a-t-on fait valoir, et ce, jusqu'à l'université.
- Dans les quatre villes que nous avons visitées, les citoyens ont exprimé une aspiration forte pour la gratuité des études universitaires, sans pour autant majoritairement la réclamer pour maintenant. Des citoyens ont affirmé, notamment à Gatineau et à Montréal, que la gratuité était réaliste, faisable et souhaitable, et qu'il suffirait que l'on en fasse un choix politique clair, un « choix de société », pour qu'elle adienne. Plusieurs citoyens ont cependant estimé que le moment n'était pas approprié, compte tenu du contexte budgétaire et de l'état de l'opinion publique. À Rouyn-Noranda, la majorité des membres de l'atelier chargé de réfléchir à la contribution des étudiants au financement de leurs études ont appuyé la « gratuité graduelle ». À Saguenay, on a atteint un

« quasi-consensus » pour la gratuité, mais en acceptant une « gradation dans son implantation ».

- Partout, les participants ont insisté pour dire que l'accessibilité financière n'est pas uniquement liée aux droits de scolarité. Le coût du logement a été mentionné comme représentant une des contraintes les plus importantes. Les citoyens ont proposé d'améliorer l'Aide financière aux études, que celle-ci soit indexée au coût de la vie et que le calcul de l'aide tienne compte du coût réel de subsistance de l'étudiant. Cela implique de tenir compte également de la contribution parentale réellement versée. L'aide pourrait aussi être mieux modulée en fonction des réalités régionales ou pour certains groupes sociaux. Il a été proposé que le programme d'Aide financière aux études offre de plus en plus de bourses et de moins en moins de prêts pour réduire l'endettement étudiant.
- Les participants ont massivement insisté sur l'impact majeur de la présence d'une université sur la fréquentation et la diplomation universitaires d'une région. Pour accroître l'attraction de l'université, il faut cependant lui permettre d'offrir les programmes que veulent les étudiants et ceux qui répondent aux besoins de la région. Le financement doit tenir compte des particularités des régions.
- Les participants au forum de Gatineau ont appuyé les revendications de l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais en faveur d'une bonification de l'offre de programmes et d'un rehaussement du financement. On estime en Outaouais que la région mérite une forme de « rattrapage » à cet égard.
- Le rôle stratégique des collèges pour favoriser l'accessibilité géographique à l'enseignement supérieur a été souligné partout, de même que l'intérêt d'accroître la collaboration entre les deux ordres d'enseignement, par exemple en étendant à un nombre plus élevé de disciplines le principe du DEC-BAC.
- Les avis sont partagés au sujet des campus délocalisés. On les appuie à condition qu'ils n'entrent pas en concurrence avec les universités situées sur le même territoire et que l'enseignement qui y est prodigué soit de qualité équivalente à celui donné sur le campus principal.
- En amont, les citoyens ont suggéré que l'on poursuive le travail déjà entamé pour favoriser la persévérance scolaire dès la petite enfance et jusqu'au secondaire – pour ainsi donner le goût aux jeunes de continuer leur parcours éducatif jusqu'à l'université et consolider leur capacité à le faire –, que l'on s'attaque sérieusement à l'analphabétisme et que l'on réduise la pauvreté.
- Une fois inscrit, l'étudiant a besoin que l'on crée des conditions favorables à la poursuite de ses études, tant par un accompagnement adéquat que par des conditions financières avantageuses, afin qu'il complète son parcours et obtienne un diplôme.

La gouvernance et le financement des universités

- Un constat qui ressort des quatre forums citoyens est celui d'une méconnaissance des règles de gouvernance des universités. Les citoyens réclament, en second lieu, une plus grande transparence. Il a été suggéré que le vérificateur général du Québec puisse examiner la gestion des universités à charte. On s'entend généralement pour dire qu'il faut « mettre fin à la culture de la concurrence et passer à un mode de collaboration dans le réseau des collèges et des universités ».

- Les citoyens ont recommandé que l'administration des établissements d'enseignement supérieur relève d'un conseil d'administration où au moins 50 % des membres proviennent de la communauté universitaire (étudiants, professeurs, personnel).
- À Montréal, les citoyens ont affirmé que les mécanismes de financement des universités sont « obscurs pour le citoyen ». Ce manque de clarté vient « saper le débat ». Il devient notamment très difficile de se prononcer sur la question du sous-financement des universités. La réaction de plusieurs citoyens a été de souhaiter que l'on s'entende d'abord sur les besoins et les priorités, pour ensuite déterminer s'il faut ajouter du financement aux universités et, si oui, à quel point. Les citoyens réclament des preuves.
- Les participants de Montréal ont l'impression que le pacte social sur lequel les Québécois s'étaient entendus, à l'époque du Rapport Parent, concernant le financement des universités s'est effrité et demandent la conclusion d'un nouveau pacte.
- Les citoyens croient que la formule de financement des universités, adoptée en 2000 et fondée sur le paiement à 100 % du coût pondéré d'un étudiant équivalent temps complet, a provoqué trop d'effets pervers et qu'elle devrait être révisée. L'un de ces effets serait d'avoir suscité une concurrence entre les universités pour le recrutement du plus grand nombre d'étudiants. La formule désavantagerait les régions moins peuplées.

La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

- Les interventions des participants ont porté moins sur le positionnement du Québec dans la société du savoir à l'échelle mondiale, par exemple, que sur les meilleures façons pour les collèges et les universités de mettre l'enseignement et la recherche au service de la société québécoise.
- L'une des fonctions des établissements d'enseignement supérieur est bien entendu de former des professionnels et des techniciens capables de répondre aux besoins du marché du travail. Les participants ont formulé une mise en garde : plus une formation est pointue, c'est-à-dire plus elle est liée de façon précise à un emploi, « moins ça dure longtemps ». Associer la formation aux besoins du « marché du travail » est trop limité. Il faut plutôt arrimer la formation aux « besoins de développement » de la société.
- « Les universités en région ont été créées pour servir au développement des régions et cette mission doit être confirmée et renforcée. »
- Les participants de Montréal souhaitent que les établissements d'enseignement supérieur contribuent à la diffusion et à la démocratisation « des savoirs » et favorisent le croisement des savoirs populaires avec ceux développés et conservés dans les laboratoires et les chaires de recherche. Ils ne veulent pas que les universités se mettent principalement au service de la croissance économique. Ils veulent qu'elles s'attaquent en priorité aux maux qui rongent notre civilisation : le décrochage scolaire, le dysfonctionnement du système de santé, les affres de la société de consommation, la destruction de l'environnement, les changements climatiques, la pauvreté et l'exclusion sociale. « Les professeurs et les étudiants doivent descendre dans la rue, se mêler aux organismes communautaires et citoyens pour contribuer aux débats qui s'y déroulent et surtout pour apprendre à leur tour. » Ils suggèrent l'établissement d'un service civil (ou service citoyen) obligatoire durant les études pour compléter la formation académique des étudiants par une formation citoyenne qui suscite l'engagement et la responsabilité.

1. LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une université de qualité forme des êtres libres et sert les besoins de la collectivité

Pour les citoyens qui ont participé aux quatre forums, une université de qualité est une université qui forme des citoyens libres et compétents et qui contribue au développement de la collectivité en servant ses besoins.

Cette université de qualité forme des personnes libres, des citoyens complets, à la fois compétents dans leur spécialité, mais aussi curieux, autonomes, responsables, conscients de ce qui se passe autour d'eux, sachant penser, être et agir. Cet apprentissage se fait autant à travers l'enseignement et la recherche que par l'existence d'une vie étudiante riche et diversifiée qui incite à la participation citoyenne et crée un sentiment d'appartenance à l'institution et à la communauté. Une université de qualité met les étudiants en contact avec toutes les écoles de pensée. Elle cultive l'esprit et l'agir critiques. À Saguenay, un atelier a proposé que l'on évalue séparément le rendement académique et le développement de l'étudiant en tant que citoyen.

Cette université de qualité contribue, par la recherche et par l'enseignement, au développement de la communauté et au bien-être collectif. L'un des critères pour mesurer la qualité des universités pourrait être le rayonnement et l'engagement des professeurs au sein de la société. L'université participe également à la richesse culturelle du milieu. Elle répond bien sûr aussi aux besoins du marché du travail mais sans lui être inféodée.

Pour maintenir et accroître la qualité...

Pour maintenir la qualité, il y a lieu d'actualiser fréquemment les programmes d'études, a-t-on suggéré à Saguenay, tandis qu'à Montréal, un participant a souhaité que les curriculums soient plus cohérents : « Dans quoi s'inscrivent les cours ? Il manque de fil conducteur. Les programmes répondent-ils aux besoins des étudiants ou aux capacités des professeurs ? » L'un des critères de qualité doit être la satisfaction de l'étudiant.

Un ratio adéquat étudiants/professeur a été maintes fois évoqué comme un critère de qualité. À Montréal, les citoyens ont insisté sur l'importance de la formation initiale et continue des professeurs. Certains ont suggéré que pour pouvoir enseigner à l'université, un professeur devrait avoir l'obligation de détenir une formation en pédagogie, qu'il ne soit pas seulement un expert dans son domaine. Cette question fait toutefois l'objet d'un débat.

À plusieurs reprises, le rôle des chargés de cours a été abordé. Si certains voudraient qu'on accorde à un plus grand nombre d'entre eux le statut de professeur, il a surtout été suggéré de valoriser leur rôle, de mieux accompagner les chargés de cours, de les doter de ressources adéquates, de favoriser leur intégration au sein de l'institution et d'encourager une plus grande collaboration entre eux et les professeurs.

Les palmarès sont peu populaires et le concept d'« assurance qualité » suscite la méfiance

La qualité de l'enseignement supérieur se mesure principalement en fonction de critères qualitatifs plutôt que quantitatifs, disent les citoyens rencontrés. Les palmarès ne sont guère populaires auprès d'eux, car ceux-ci sont constitués d'indicateurs quantitatifs qui ne recouvrent pas toute la réalité de l'apprentissage. D'aucuns voient dans ces instruments des outils de marketing peu utiles pour mesurer la qualité réelle de l'enseignement prodigué.

De même, le concept d'« assurance qualité », emprunté au monde de l'économie, suscite beaucoup de méfiance parmi ces citoyens. « Il faut s'éloigner de la vision marchande », a-t-on dit à Saguenay. Le terme « assurance qualité » ne passe pas la rampe. À Gatineau, un atelier a mentionné que ce concept « induit une attitude d'usager et de client », met l'accent « sur la rentabilité et la formation de la main-d'œuvre » et accorde plus de prestige « à la valeur marchande plutôt qu'aux valeurs intellectuelles, esthétiques ou morales ». À Saguenay, on s'est demandé comment des « audits » standardisés permettraient de mesurer « la capacité de raisonner et de réfléchir pour une vie démocratique ».

Personne ne remet pour autant en question la nécessité de l'évaluation. Sauf que les processus en place sont peut-être insuffisants, a-t-on argué. À Saguenay, il a été suggéré d'évaluer aussi les instances de gouvernance et les gestionnaires des établissements. À plusieurs endroits, on a insisté sur l'importance d'inclure les étudiants dans les processus d'évaluation, si ce n'est déjà fait. L'évaluation est vue comme une façon de rendre des comptes à la société.

Appui mitigé à une instance indépendante pour évaluer la qualité

La création d'une instance indépendante chargée de l'évaluation des universités recueille un appui mitigé. Il n'y a pas de consensus à ce sujet.

Si une instance était créée, en tout cas, il faudrait éviter les dédoublements avec les structures existantes ainsi que les lourdeurs bureaucratiques. « La *structurite* ronge le Québec ! », a-t-on entendu en Abitibi. La liberté académique et l'autonomie institutionnelle devraient être respectées. Les acteurs de la communauté universitaire, professeurs, chargés de cours et étudiants, notamment, doivent continuer de jouer le rôle prédominant dans l'évaluation.

Une charte des universités et la poursuite du dialogue social

L'idée d'élaborer une charte nationale des universités québécoises pour énoncer les principes, valeurs et objectifs nationaux en matière d'enseignement supérieur a trouvé preneur à Montréal, où l'on a aussi souhaité que le gouvernement, les institutions, les professionnels, les étudiants, les médias et l'ensemble des acteurs sociaux valorisent davantage l'éducation au sein de la société québécoise.

À Saguenay, les citoyens ont proposé de poursuivre le dialogue social engagé avec la population au-delà du Sommet et ainsi « tableur sur l'intelligence collective » pour promouvoir l'éducation comme valeur fondamentale et améliorer notre système d'enseignement supérieur.

2. L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

L'accessibilité demeure une priorité

L'accessibilité aux études supérieures est l'une des grandes priorités exprimées par les citoyens qui ont participé aux forums. On pourrait dire que l'accessibilité est vue comme un critère pour évaluer la qualité de notre système universitaire et collégial.

Partout, il a été mentionné que la capacité financière ne doit pas être un obstacle à la fréquentation universitaire. Mais l'accessibilité ne tient pas qu'à cette seule considération. La présence d'institutions pouvant offrir des programmes variés partout sur le territoire québécois est également apparue comme une condition d'accès aux études, tout en constituant un facteur de développement pour les régions concernées.

En amont, les citoyens ont suggéré que l'on poursuive le travail déjà entamé pour favoriser la persévérance scolaire dès la petite enfance et jusqu'au secondaire – pour ainsi donner le goût aux jeunes de continuer leur parcours éducatif jusqu'à l'université et consolider leur capacité à le faire –, que l'on s'attaque sérieusement à l'analphabétisme et que l'on réduise la pauvreté.

Enfin, une fois inscrit, l'étudiant a besoin que l'on crée des conditions favorables à la poursuite de ses études, tant par un accompagnement adéquat que par des conditions financières avantageuses, afin qu'il complète son parcours et obtienne un diplôme.

L'enseignement supérieur, un investissement public

Nulle part n'a-t-on remis en question le principe hérité de la Révolution tranquille voulant que l'enseignement supérieur soit un bien public qui doit être financé très majoritairement par les fonds publics. L'éducation est un droit, a-t-on fait valoir, et ce, jusqu'à l'université. Les dépenses en enseignement supérieur doivent être considérées comme un investissement dans le développement de la société. L'accès au savoir doit être équitable car « le savoir est un bien commun ». L'accès à l'éducation est une façon de réduire les inégalités sociales.

L'idéal de la gratuité

Dans les quatre villes que nous avons visitées, les citoyens ont exprimé une aspiration forte pour la gratuité des études universitaires, sans pour autant majoritairement la réclamer pour maintenant. Plusieurs citoyens ont estimé que le moment n'était pas approprié, compte tenu du contexte budgétaire et de l'état de l'opinion publique. D'autres ont suggéré que, si l'on avait des revenus disponibles, des mesures ciblées auraient un impact plus grand que la gratuité universelle sur l'augmentation de la fréquentation universitaire.

Certes, des citoyens ont affirmé, notamment à Gatineau et à Montréal, que la gratuité était réaliste, faisable et souhaitable, et qu'il suffirait que l'on en fasse un choix politique clair, un « choix de société », pour qu'elle advienne dès aujourd'hui. Ces personnes arguent notamment que les droits de scolarité constituent non seulement une barrière matérielle mais aussi une

« barrière symbolique » qu'il y aurait lieu d'abolir pour « donner accès à l'idée de l'éducation », sans quoi l'accès réel à l'éducation s'avère impossible.

À Rouyn-Noranda, la majorité des membres de l'atelier chargé de réfléchir à la contribution des étudiants au financement de leurs études ont appuyé la « gratuité graduelle », c'est-à-dire la gratuité comme perspective. À Saguenay, on a atteint un « quasi-consensus » pour la gratuité, mais en acceptant une « gradation dans son implantation ». À Montréal, en dépit d'une forte envie de gratuité chez les participants, plusieurs ont invoqué le réalisme politique. « Pour l'instant, c'est une utopie », a résumé un participant. « Cela demanderait un consensus qui n'est pas là. » Mais, ajouta-t-il, « donnons-nous un plan, un échéancier, pour y arriver dans quelques années. » Une participante est intervenue ensuite pour demander quand le moment serait venu pour la gratuité, puisque c'est déjà ce discours que l'on tenait il y a 50 ans dans le Rapport Parent. « Le long terme, ça se termine quand ? », a-t-elle demandé.

Pour payer la gratuité : l'impôt des entreprises, une « redevance sur le diplôme » ?

La gratuité comporterait un coût, évalué à 600 millions de dollars par an par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) et à environ un milliard par l'économiste Pierre Fortin. Pour couvrir ces coûts, il a été proposé de hausser les impôts des entreprises, des banques ou des particuliers les plus fortunés. La discussion sur le financement des universités ne peut pas se faire en silo, a fait remarquer un participant de Rouyn-Noranda. Un citoyen de Montréal a noté que pendant que l'on cherche quelques centaines de millions pour combler les besoins des universités, le gouvernement fédéral s'apprête à dépenser des dizaines de milliards en équipement militaire.

D'autres ont suggéré, pour couvrir le coût de la gratuité, que les diplômés universitaires soient appelés à verser, après la fin de leurs études, un impôt spécial calculé en fonction des revenus que procure leur profession. Une sorte de « redevance sur le diplôme », a illustré un citoyen, ou une forme de remboursement proportionnel au revenu (RPR) appliqué aux droits de scolarité plutôt qu'au remboursement de prêts étudiants comme cela a déjà été suggéré.

Des conditions et des balises

À partir du moment où le thème de la gratuité a été abordé, des citoyens ont proposé qu'on l'assortisse de certaines conditions. « En retour, a fait valoir un citoyen à Saguenay, un étudiant doit rapporter à la société. » Des participants ont suggéré que la gratuité entraîne un service civil obligatoire après l'obtention du diplôme, ou que les diplômés aient l'obligation de travailler au Québec pendant un certain nombre d'années. D'autres ont proposé que la gratuité soit balisée : par exemple, qu'on limite le nombre de fois où un étudiant peut changer d'orientation, bifurquant d'une discipline à l'autre, durant son parcours académique. Ces suggestions ne faisaient pas l'unanimité.

D'autres façons d'abaisser la barrière financière

Partout, les participants ont insisté pour dire que l'accessibilité financière n'est pas seulement liée aux droits de scolarité. Ils ont formulé des propositions ayant aussi bien pour effet de

réduire le coût des études que de mieux tenir compte de ces coûts dans le programme d'Aide financière aux études (AFE).

Le coût du logement a été mentionné partout comme représentant une des contraintes financières les plus importantes.

On a aussi mentionné le prix du transport et de la nourriture, ainsi que celui des livres ou du matériel informatique (équipement et logiciels) dont l'étudiant a besoin pour assurer sa subsistance et pour répondre aux exigences de son parcours académique.

Il serait possible de réduire les coûts pour les étudiants en rendant les résidences collégiale ou universitaires plus facilement disponibles et en abaissant leur prix, a-t-on proposé à Gatineau.

Pour réduire le coût du transport, un citoyen de Gatineau a suggéré que l'on augmente les tarifs de stationnement sur le campus afin de financer la gratuité du transport en commun pour les étudiants et, pourquoi pas, pour les professeurs et le reste du personnel des institutions d'enseignement. On ferait ainsi d'une pierre deux coups : alléger la facture étudiante et lutter contre les changements climatiques. Une participante s'est objectée, évoquant le fait que certains n'ont pas le choix d'utiliser leur voiture pour se rendre à l'université ou au collège.

Garnir convenablement les bibliothèques ou favoriser sur une base institutionnelle l'usage des logiciels libres aurait aussi pour effet de réduire le coût des études.

Une autre façon d'atteindre le même objectif est d'améliorer l'Aide financière aux études. La première exigence est que celle-ci soit indexée au coût de la vie d'une année à l'autre et que le calcul de l'aide tienne compte du coût réel de subsistance de l'étudiant. Cela implique de tenir compte également de la contribution parentale réellement versée. L'aide pourrait aussi être mieux modulée en fonction des réalités régionales ou pour certains groupes sociaux comme les étudiants autochtones ou appartenant à des minorités. La situation des femmes monoparentales pourrait être considérée de manière particulière.

À Saguenay, on a suggéré de « nationaliser » l'Aide financière aux études, au lieu de laisser les banques prêter de l'argent aux étudiants et en tirer des bénéfices par le versement d'intérêts. L'État pourrait, selon plusieurs citoyens, gérer lui-même le programme.

Cependant, aussi bien à Montréal qu'à Saguenay, il a été proposé que le programme d'Aide financière aux études offre de plus en plus de bourses et de moins en moins de prêts pour réduire l'endettement étudiant. « L'endettement au bout des études est un frein à la contribution sociale des diplômés », dit une participante de Montréal.

Favoriser la réussite et la diplomation

Les contraintes financières ne sont pas vues uniquement comme une barrière à l'accès, mais aussi comme un facteur d'abandon ou un obstacle à la réussite. Le coût des études et de la subsistance des étudiants amène plusieurs d'entre eux à occuper un emploi pendant leur parcours académique, ont fait valoir plusieurs participants qui craignent que le travail soit un facteur d'échec et de décrochage.

L'une des solutions serait d'en réduire la nécessité, par une meilleure aide financière ou un abaissement des coûts, certes. Mais d'autres ont proposé l'adoption de mesures de conciliation travail/études, notamment par la modulation des horaires de cours. Certains ont interpellé les employeurs qui, lorsqu'ils sont à la recherche de main-d'œuvre pour combler des postes, peuvent inciter des jeunes, volontairement ou non, à abandonner leurs études. L'une des avenues serait de favoriser une meilleure collaboration entre ces employeurs et les institutions d'enseignement, par la multiplication des stages rémunérés, des programmes coopératifs ou des jumelages.

Outre l'impact présumé du coût des études et celui du travail rémunéré sur la persévérance, d'autres facteurs entrent en ligne de compte, bien entendu. Les citoyens en ont identifié quelques-uns et ont suggéré des façons d'en atténuer les effets.

Y a-t-il lieu de reproduire, à l'enseignement supérieur, les stratégies de persévérance scolaire adoptées au niveau secondaire et qui s'appuient sur la collaboration entre tous les acteurs du milieu, a-t-on demandé à Saguenay, où des initiatives ont permis de réduire considérablement le taux d'abandon scolaire au niveau secondaire ?

Mais au-delà de ces stratégies qui s'élaborent au sein de la société (des campagnes de valorisation de l'éducation pourraient aussi jouer un rôle), les citoyens ont souligné l'importance de la qualité de la relation pédagogique dans la classe pour favoriser la persévérance et la réussite. Ils ont montré du doigt le nombre élevé d'étudiants par classe comme l'une des causes possibles d'une certaine détérioration de cette relation. « Comment maintenir la motivation des jeunes ? Il doit y avoir des personnes significatives sur leur route, répond un citoyen de Saguenay. Le défi des professeurs se trouve là notamment. C'est dans la relation humaine qu'il faut les accrocher. » Certains croient que trop de professeurs consacrent moins d'heures à l'enseignement parce qu'ils sont accaparés par la recherche qui, elle, est une source de financement et contribue au prestige de l'institution.

À Montréal, on a souhaité que la dynamique de la transmission des connaissances change dans la classe, où la participation, la cocréation, l'apprentissage par les pairs et l'usage des nouvelles technologies devraient être valorisés davantage. L'enseignement à distance peut-il contribuer à réduire l'abandon et à favoriser la persévérance ? À Saguenay, on a suggéré que l'évaluation de l'apprentissage prenne en considération la progression de l'étudiant autant que sa performance.

Plusieurs ont proposé que des mesures de soutien et d'accompagnement soient prises pour favoriser la persévérance et la réussite des étudiants. Ces mesures concernent autant les appuis méthodologiques (par exemple, une aide à la recherche bibliographique par des bibliothécaires formés pour en la matière) que la présence de professionnels (psychoéducateurs, conseillers en orientation, travailleurs sociaux), afin d'aider les étudiants dans leur cheminement.

L'accessibilité géographique : un enjeu national

À Gatineau, un participant a fait cette mise en garde, sous les applaudissements de ses concitoyens : « l'accessibilité géographique n'est pas un enjeu régional, c'est un enjeu national ». Dans la quatrième ville en importance au Québec, on considère en effet que l'accroissement de la fréquentation universitaire dans la région permet d'atteindre des objectifs nationaux d'accès et de diplomation, de contrer l'exode d'étudiants et de professeurs vers

l'Ontario voisin et de soutenir le développement de la région au profit du développement de l'ensemble du Québec. C'est aussi une question d'équité envers les citoyens, peu importe leur lieu de résidence.

À Rouyn-Noranda, les participants ont massivement insisté sur l'impact majeur de la présence d'une université sur la fréquentation et la diplomation universitaires dans la région. Plus de 70 % des diplômés universitaires vivant en Abitibi-Témiscamingue ont obtenu leur diplôme à l'UQAT. Un grand nombre d'entre eux proviennent de familles dans lesquelles ils ont été les premiers à suivre des cours à l'université (« étudiants de première génération »).

Une jeune Rimouskoise a fait le voyage jusqu'à Montréal pour participer au forum citoyen et partager avec les Montréalais les préoccupations de ses concitoyens du Bas-Saint-Laurent : « Il faut s'exiler pour accéder à un programme qui nous intéresse et on n'a pas les moyens quand on est jeune. »

Le rôle majeur des cégeps et leur collaboration avec les universités

Malgré la présence dans plusieurs régions de campus universitaires affiliés au réseau de l'Université du Québec (UQ), le rayonnement du réseau collégial est plus grand que celui des universités sur le plan territorial. Près d'une centaine d'établissements, publics et privés, quadrillent le territoire. Ils permettent à un grand nombre d'étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur sans quitter leur région, tout en attirant, par une offre de programmes exclusifs, des jeunes provenant d'ailleurs au Québec ainsi que de l'étranger. Le rôle des cégeps à cet égard a été souligné partout, de même que l'intérêt d'accroître la collaboration entre les deux ordres d'enseignement – par exemple en étendant à un nombre plus élevé de disciplines le principe du DEC-BAC, qui consiste à permettre à un étudiant titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de se voir reconnaître une partie de ses cours s'il s'inscrit à un programme de baccalauréat (BAC) dans la même discipline.

En Abitibi-Témiscamingue, l'Université a pris des ententes avec des collèges pour démultiplier les points de desserte sur l'ensemble de la région : des cours universitaires sont donnés dans des cégeps. Des ententes ont aussi été prises avec des municipalités, des commissions scolaires et des conseils de bandes amérindiennes pour déployer l'offre de cours aux quatre coins du territoire et jusqu'à Mont-Laurier, qui se situe dans la région voisine des Laurentides. Ce modèle, ont averti les participants, « nous y tenons et nous nous battons pour le conserver ». Mais il pourrait aussi être reproduit ailleurs au Québec.

La décentralisation ou la délocalisation

Ce modèle se distingue des expériences de campus délocalisés, comme ceux de Longueuil pour l'Université de Sherbrooke, de Laval pour l'Université de Montréal et de Lévis pour l'Université du Québec à Rimouski, qui ont été aménagés expressément. Il s'agit davantage de décentraliser l'offre auprès de partenaires que de délocaliser les campus, fait-on valoir.

Les avis sont d'ailleurs partagés au sujet des campus délocalisés. On les appuie à condition qu'ils n'entrent pas en concurrence avec les universités situées sur le même territoire, et que l'enseignement qui y est prodigué soit de qualité équivalente à celui donné sur le campus

principal. Certains ont soulevé des effets pervers, dont celui d'inciter des professeurs à préférer aller enseigner, voire s'établir dans la région où a été construit le campus délocalisé, ce qui prive le campus principal de leur présence.

La possibilité d'offrir plus de programmes

Pour accroître l'accessibilité géographique de l'enseignement supérieur, les citoyens nous ont dit qu'il faut que les institutions présentes dans les régions puissent offrir les programmes auxquels les étudiants ont envie de s'inscrire et ceux dont la région a besoin. Or ce n'est pas toujours possible.

En Abitibi-Témiscamingue, par exemple, on s'étonne encore que le baccalauréat en génie minier ne soit pas offert à l'UQAT mais à Montréal. On voudrait aussi pouvoir y offrir d'autres programmes qui éviteraient à des étudiants de devoir déménager à Montréal ou à Québec, mais on n'est pas en mesure de rassembler le nombre minimal d'étudiants requis par les règles budgétaires et administratives en vigueur.

Dans ces situations, on pourrait contourner le problème en permettant aux établissements d'offrir des programmes à des cohortes moins nombreuses, par exemple.

C'est à Gatineau que la participation a été la plus massive au forum citoyen. La région est fortement mobilisée autour de l'enjeu de l'enseignement supérieur. La situation de l'Outaouais est certes particulière à cause de son voisinage avec la capitale fédérale, où l'Université et la Cité collégiale, notamment, attirent nombre d'étudiants et de professeurs résidant du côté québécois. Sans même en faire un cas d'espèce, cette situation peut servir à illustrer comment l'offre de programmes est cruciale pour le recrutement et la participation aux études supérieures dans le système québécois.

En Outaouais, une centaine d'organismes régionaux se sont regroupés dans l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais¹ (ACESO). L'ACESO estime à quelque 25 millions par an la perte nette de revenus pour les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais québécois attribuable à la fréquentation par des jeunes de la région des établissements situés en Ontario. L'Alliance souligne que ces étudiants ne peuvent pas non plus répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée de la région, parce que 25 % des qualifications obtenues du côté ontarien ne sont pas reconnues au Québec. Or au cours des prochaines années, 60 % des 36 000 emplois dont on prévoit la création en Outaouais vont requérir une formation de niveau supérieur reconnue. Selon un sondage effectué pour l'Alliance, l'offre de programmes est la principale raison invoquée par 85 % des étudiants migrants pour justifier leur choix d'étudier dans la ville voisine, et ce, malgré des droits de scolarité plus élevés. Les établissements collégiaux et universitaires d'Ottawa offrent 835 programmes contre 101 pour ceux situés en Outaouais, selon les chiffres avancés par l'Alliance.

L'Alliance croit qu'il est possible de renverser cette situation, à condition de bonifier l'offre de programmes collégiaux et universitaires dans la région. Les collèges de l'Outaouais offrent 29 formations techniques de moins que ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et l'Université du Québec en Outaouais offre 65 programmes universitaires de moins que l'Université du Québec à

¹ www.tableeducationoutaouais.com/aceso

Trois-Rivières. Les participants au forum citoyen ont bien entendu appuyé les revendications de l'Alliance en faveur d'une bonification de l'offre de programmes et d'un rehaussement du financement de l'enseignement supérieur dans la région. On estime en Outaouais que la région mérite une forme de « rattrapage » à cet égard.

L'utilisation des nouvelles technologies

Enfin, pour accroître l'accessibilité géographique, le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication – la visioconférence, Skype, etc. – peut devenir un outil à la disposition des établissements. Certains suggèrent que l'on jumèle l'usage de ces technologies avec des cours en présence du professeur qui, dans certains cas, pourrait se déplacer d'une localité à l'autre ou offrir des cours concentrés sur une série de fins de semaine (au lieu d'être étalés sur 15 semaines).

Agir en amont

Au-delà de tout ce qui peut être fait au niveau des collèges et des universités, les citoyens des quatre villes où se sont tenus les forums ont proposé de favoriser une plus grande accessibilité à l'éducation supérieure en intervenant sur des déterminants sociaux et culturels, et ce, dès le plus jeune âge et jusqu'à la fin de l'école secondaire.

Il est bien évident que l'abandon des études par près du quart des élèves au niveau secondaire réduit radicalement la possibilité pour ces enfants de fréquenter un jour le collège ou l'université. La lutte contre le décrochage scolaire au secondaire fait l'unanimité. À Gatineau, un atelier a suggéré que l'on cesse de financer les écoles privées au secondaire pour mieux soutenir l'école publique et éviter de créer, dès l'adolescence, deux classes d'étudiants.

Dans les écoles publiques, on a partout suggéré d'améliorer le soutien aux étudiants en difficulté au primaire et au secondaire et d'améliorer la transition des élèves d'un ordre d'enseignement à l'autre. À Montréal, un atelier a suggéré de soutenir le développement des compétences parentales, car la contribution des parents à la réussite éducative de leurs enfants est primordiale.

De manière plus générale, un atelier a soutenu à Montréal que la meilleure manière de favoriser la persévérance scolaire et l'accès aux études supérieures était certainement de réduire la pauvreté et l'analphabétisme.

3. LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

Pour une plus grande transparence et une meilleure cohésion du système

Un constat qui ressort des quatre forums citoyens est celui d'une méconnaissance des règles de gouvernance des universités. À Rouyn-Noranda, cette question a même fait l'objet de la principale recommandation de l'atelier concerné. On a souhaité, entre autres choses, que soient mieux comprises au sein de la population les distinctions entre les universités membres du réseau de l'Université du Québec (UQ) – des universités publiques – et les universités à charte comme McGill, Montréal, Laval, Concordia et Sherbrooke.

Les citoyens réclament, en second lieu, une plus grande transparence. À Saguenay, on suggère de standardiser la production des bilans financiers et d'en simplifier la présentation au public pour que l'on puisse plus facilement établir des comparaisons et porter un jugement sur la qualité de la gestion. Il a aussi été suggéré que le vérificateur général du Québec puisse examiner la gestion des universités à charte (il a déjà juridiction sur les établissements du réseau UQ). Ces suggestions ont aussi été reprises à Montréal.

Dans la métropole, les participants se sont entendus sur quelques consensus, dont le premier est qu'il faut « mettre fin à la culture de la concurrence et passer à un mode de collaboration dans le réseau des collèges et des universités ». Les citoyens voudraient que le réseau soit plus cohérent. On croit qu'une plus grande mise en commun permettrait de faire des économies. On pense aux bibliothèques, à la publicité, à l'utilisation des équipements et des locaux. Et puisque le savoir est transmis de plus en plus par des canaux virtuels, les citoyens de Montréal estiment qu'il y a lieu de mettre la pédale douce sur les développements immobiliers.

À cet égard, les participants de Saguenay croient que la création d'une instance indépendante pourrait être envisagée ; elle ne serait pas tant responsable de l'« assurance qualité » que d'une meilleure coordination entre les universités, de l'approbation des programmes, de la reddition de comptes et de la prise en charge de recommandations émanant du Sommet.

À Gatineau comme à Montréal, les citoyens ont recommandé que l'administration des établissements d'enseignement supérieur relève d'un conseil d'administration où au moins 50 % des membres proviennent de la communauté universitaire (étudiants, professeurs, personnel). On voudrait que le processus de nomination des membres provenant de la société civile soit clarifié. Un citoyen a suggéré que l'on s'inspire du modèle des coopératives de solidarité. La place du secteur privé dans la gouvernance suscite des questions liées à l'indépendance de l'institution et, notamment, à celle des chercheurs. Il a été suggéré à Montréal que l'on offre de la formation aux administrateurs pour qu'ils puissent jouer adéquatement leur rôle.

Financement : un système opaque pour le citoyen moyen

Il faut mentionner que l'ombre des compressions budgétaires dans les universités et la recherche, annoncées dans le budget Marceau de l'automne dernier, a plané sur les quatre

forums. « Stupéfaction » et « incompréhension » sont les mots qui résument le mieux la réaction des participants.

À Montréal, les citoyens réunis en atelier pour examiner l'enjeu du financement ont voulu d'abord affirmer que les mécanismes de financement des universités sont « obscurs pour le citoyen ». Ce manque de clarté vient « saper le débat », ont-ils déploré. Pour aller au fond des choses, il faut assimiler un ensemble d'informations sans lesquelles il est impossible de se prononcer, par exemple, sur la gestion des différents fonds (fonctionnement, immobilisation, recherche) dans lesquels sont distribués les revenus des universités.

Il devient notamment très difficile de se prononcer sur la question du sous-financement des universités, évalué à 850 millions par année par la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ).

La réaction de plusieurs citoyens à ce sujet a été de souhaiter que l'on s'entende d'abord sur les besoins et les priorités, pour ensuite déterminer s'il faut ajouter du financement aux universités et, si oui, à quel point. Les citoyens réclament des preuves, ce qui renvoie le débat à la gouvernance, la transparence et la reddition de comptes. On peut comprendre pourquoi les citoyens voudraient que le vérificateur général s'en mêle : lui seul pourrait peut-être démêler l'écheveau.

La nécessité d'un nouveau pacte social sur le financement des universités

Les participants de Montréal ont l'impression que le pacte social sur lequel les Québécois s'étaient entendus, à l'époque du Rapport Parent, concernant le financement des universités s'est effrité. Les citoyens ont le sentiment que, dans les années 1960, il avait été convenu que l'enseignement supérieur serait financé par des fonds publics et qu'on en arriverait même un jour à la gratuité pour les étudiants.

Or depuis les années 1980, ce modèle tremble sur son socle. Il y a eu des hausses périodiques des droits de scolarité qui, bien évidemment, ont contribué à nous éloigner de la gratuité au lieu de nous en rapprocher.

Un participant de Gatineau a fait remarquer que le gouvernement fédéral a d'ailleurs été l'un des artisans de ce changement en modifiant, dans les années 1990, ses programmes de transfert financier aux provinces. Jusqu'alors, Ottawa versait aux provinces un montant pour la santé et un montant séparé pour l'éducation postsecondaire. Pour réduire son déficit budgétaire et sa dette, le gouvernement fédéral a décidé de réduire le montant total des transferts mais de jumeler les deux programmes, en laissant aux provinces le soin de décider à quoi elles souhaitaient utiliser les fonds. Partout, on a décidé de les utiliser pour financer les soins de santé. En revanche, les provinces ont presque toutes décidé d'augmenter les droits de scolarité universitaire pour compenser la perte de financement fédéral. (Elles ne pouvaient pas le faire dans le domaine de la santé puisque la loi interdit de percevoir des frais auprès des patients.) Plus tard, Ottawa a décidé de réinvestir dans les universités, mais cette fois en appuyant la recherche et l'innovation, notamment dans une perspective de développement économique.

Ces changements ont eu des effets sur l'ensemble du système. Aujourd'hui, les universités sont invitées à aller chercher du financement ailleurs qu'auprès des gouvernements. Et certains se demandent en quoi ces nouvelles sources de revenu, comme les dons provenant du secteur privé ou le développement de brevets commerciaux, influencent la nature même de l'université, ou altèrent son indépendance et celle des chercheurs concernés.

Le rapporteur d'un atelier du forum de Montréal dit ceci : « Le Québec ne donnant pas l'impression de poursuivre un projet de société très précis, l'idéologie de l'économie de marché semblant dominer assez bien une grande partie du discours de ses dirigeants, il n'est pas étonnant que les établissements d'enseignement supérieur ne sachent pas où donner de la tête, si ce n'est à contribuer à l'économie de marché. »

Est-il possible de s'entendre sur un nouveau pacte ? C'est la question soulevée à Montréal.

Réviser la formule de financement

En attendant, les participants aux quatre forums ont formulé quelques éléments de réponse. À Rouyn-Noranda, par exemple, l'atelier qui s'est penché sur le financement a suggéré que l'on revienne au principe d'un financement public accru des universités et, pour ce faire, que l'on puise des revenus dans la poche des entreprises en leur faisant payer plus d'impôt. L'atelier s'est demandé si une partie de cet argent ne pourrait pas être régionalisé, de manière à ce que les régions concernées puissent déterminer comment s'en servir. L'exemple donné est celui des redevances minières (nous sommes en Abitibi). Celles-ci pourraient être réparties par le gouvernement entre les régions concernées, qui pourraient décider à leur tour d'investir davantage dans l'enseignement supérieur.

Dans les quatre villes visitées, on a le sentiment que la formule de financement adoptée en 2000 et fondée sur le paiement à 100 % du coût pondéré d'un étudiant équivalent temps complet a provoqué trop d'effets pervers et qu'elle devrait être révisée. L'un de ces effets serait d'avoir suscité une concurrence entre les universités pour le recrutement du plus grand nombre d'étudiants. La formule pourrait notamment avoir eu des effets sur le choix des programmes offerts, des universités optant pour des programmes moins coûteux à offrir mais qui suscitent un grand nombre d'inscriptions, au lieu de créer de nouveaux programmes innovateurs et donc plus risqués.

À Rouyn-Noranda, à Saguenay et à Gatineau, les participants ont soulevé le fait que l'on compte dans ces régions beaucoup d'étudiants à temps partiel. Comme la formule de financement est basée sur le nombre d'étudiants en équivalence au temps plein, ces régions seraient désavantagées sur le plan du financement. Dans ces trois villes, on souhaiterait que la révision de la formule tienne compte des caractéristiques sociodémographiques de chacune des régions.

4. LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA RECHERCHE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

La discussion sur la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec nous ramène à celle sur la qualité de l'enseignement supérieur. L'un des principaux indicateurs de qualité, selon les citoyens qui ont participé aux forums, est que l'enseignement supérieur serve les besoins de la collectivité et contribue à son développement.

Les interventions des participants ont porté moins sur le positionnement du Québec dans la société du savoir à l'échelle mondiale, par exemple, que sur les meilleures façons pour les collèges et les universités de mettre l'enseignement et la recherche au service de la société québécoise. Ils ont souligné partout l'importance du transfert vers le milieu des connaissances apprises et développées dans les établissements.

Les collèges et les universités contribuent déjà à leur communauté en tant qu'institutions, employeurs et milieux de vie. Ils participent à la vitalité culturelle des régions et contribuent à l'activité économique par les emplois qu'ils créent, l'achat de fournitures, de biens et de services. Ils soutiennent la vie sociale en tant que lieu d'échanges et grâce à la participation de leurs cadres, de leurs professeurs et de leurs étudiants à la vie intellectuelle, aux débats publics, aux tables de concertation. Leurs équipements sportifs sont mis à la disposition du public. Les équipes de sport étudiant suscitent de la fierté et créent un sentiment d'appartenance.

Mais on attend des collèges et des universités des contributions plus spécifiques, liées à l'enseignement et à la recherche.

Les besoins du marché du travail

L'une des fonctions des établissements d'enseignement supérieur est bien entendu de former des professionnels et des techniciens capables de répondre aux besoins du marché du travail. On estime à 36 000 en Outaouais et à 25 000 au Saguenay le nombre d'emplois qui seront créés dans les prochaines années et dont la majorité vont requérir une éducation supérieure. Personne ne s'oppose à ce que cette fonction soit adéquatement remplie.

Cependant, dans les quatre villes que nous avons visitées, les participants ont formulé la même mise en garde : plus une formation est pointue, c'est-à-dire plus elle est liée de façon précise à un emploi, « moins ça dure longtemps ». Le marché du travail évolue et la vie active va durer plus longtemps dans le contexte du vieillissement de la population. À Rouyn-Noranda, dans l'atelier chargé de réfléchir à ce sujet, les participants ont fait remarquer qu'à court terme, ce dont la région a besoin, ce sont des ingénieurs et des travailleurs miniers. Mais à long terme, de quoi l'avenir sera-t-il fait ? Impossible de le savoir. C'est pourquoi ces participants pensent que l'éducation supérieure doit former des citoyens, des personnes autonomes et polyvalentes. « Il est dangereux de négliger certains savoirs au profit des requis spécifiques du marché du travail car il n'existe pas de savoir qui, à plus long terme (25-30 ans), ne soit utile au marché du travail », a renchéri un citoyen de Gatineau.

L'enseignement supérieur, acteur de développement

Les citoyens de Saguenay, de Rouyn-Noranda et de Gatineau ont ainsi reformulé la problématique. Associer la formation aux besoins du « marché du travail » est trop limité. Il faut plutôt arrimer la formation aux « besoins de développement de la région », établis non seulement par les employeurs mais aussi par les élus et les représentants de la société qui se concertent dans les instances régionales et locales.

« Les universités en région ont été créées pour servir au développement des régions et cette mission doit être confirmée et renforcée », a-t-on insisté à Saguenay. En Outaouais, un responsable de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux a donné l'exemple de la collaboration qui s'est établie entre l'Agence et l'Université dans le cadre de la formation des infirmières et infirmiers. L'Agence offre des stages aux étudiants et leur assure une forme d'accompagnement. L'UQO afficherait le meilleur taux de diplomation des étudiants en sciences infirmières de tout le réseau. La formation offerte répond à un besoin criant pour la région, et l'employeur (l'Agence) collabore avec l'Université pour favoriser la meilleure transition possible sur le marché du travail.

À Saguenay, on a donné plusieurs exemples de collaborations entre les programmes de recherche développés à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ou dans les cégeps de la région et les agents de développement de la région, et ce, dans des domaines aussi variés que les mines, les eaux souterraines, la forêt boréale, la gestion de la ouananiche ou la persévérance scolaire. Ce sont des étudiants formés dans la région qui travaillent dans ces programmes, ce qui les incite à demeurer sur place, à y fonder une famille et à contribuer au développement régional. Les établissements d'enseignement supérieur de la région ont formé des jeunes qui sont aujourd'hui des décideurs susceptibles d'apporter aux instances gouvernementales situées à Québec ou à Ottawa des points de vue différents de ceux développés dans les grandes villes.

À Rouyn-Noranda, nous avons noté la présence d'un grand nombre de citoyens impliqués dans le développement régional. En Abitibi-Témiscamingue, l'Université et les collèges sont des acteurs du développement. Le modèle régional d'enseignement supérieur s'est construit « sur la nécessité », pour passer de la colonisation du territoire à l'autonomie du territoire. Les établissements d'enseignement supérieur ont été des outils pour que les gens de la région puissent dire : « Maîtres chez nous ».

Ce modèle implique que les universités et les collèges travaillent en partenariat – entre eux, mais aussi avec les organisations de développement, les municipalités, les MRC, les communautés autochtones. Le modèle emprunte à l'entrepreneuriat. L'université se fait incubatrice de projets. La relation entre l'université et le milieu est fondée sur un échange réciproque. Le milieu appuie son université, ainsi que ses collèges, tandis que les établissements redonnent à la communauté à travers des programmes de recherche et d'enseignement qui répondent aux besoins de la région. On pourrait d'ailleurs aller encore plus loin à cet égard, a soutenu un citoyen présent, en se tournant vers le Nord appelé à un développement plus important dans les prochaines années. À Rouyn-Noranda, on parle d'une « université citoyenne ».

Ce modèle vient-il contredire la liberté académique, l'indépendance des chercheurs ? Personne n'a soulevé cette question lors du forum de Rouyn-Noranda.

La langue française

À Gatineau, un citoyen a soulevé une question très précise concernant la contribution des établissements d'enseignement supérieur : comment ceux-ci peuvent-ils contribuer à la défense et au rayonnement de la langue française, qui est l'une des caractéristiques fondamentales de la nation québécoise ? Ils peuvent évidemment le faire en rendant accessibles en français des formations qui se donnent ailleurs dans d'autres langues, en veillant à ce que les chercheurs publient leurs résultats de recherche en français et que les congrès et colloques scientifiques se déroulent en français ou que, lorsque des chercheurs étrangers viennent y présenter leurs travaux dans une autre langue, la traduction simultanée soit disponible.

Une contribution à la démocratisation et au croisement des savoirs

À Montréal, la question de la contribution à la société s'est posée complètement différemment, même si les Montréalais ne sont pas insensibles à la contribution des établissements et de la recherche au développement et à l'économie de la région. Un forum organisé deux jours après le nôtre, le 4 février, par les neuf établissements universitaires montréalais en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sous le titre « Montréal, métropole universitaire », a essentiellement servi à mettre en valeur la contribution des universités à l'économie métropolitaine.

Des chiffres éloquentes ont été partagés : 184 000 étudiants (dont 25 000 étudiants étrangers), soit 65 % de la clientèle universitaire du Québec, 43 500 diplômes octroyés annuellement, 36 400 employés. Montréal est la première ville au Canada pour les fonds consacrés à la recherche universitaire. On a souligné la contribution des universités au développement de l'économie par la recherche, les partenariats avec les entreprises, les organisations publiques et les organisations sociales. Le président-directeur général de Montréal International, Jacques St-Laurent, a soutenu lors de ce forum que, malheureusement, le taux de croissance annuel moyen des étudiants universitaires totaux, des étudiants universitaires étrangers et de la recherche universitaire subventionnée s'affaiblirait comparativement à ceux de Toronto et de Vancouver. Ces constats ont amené les dirigeants des universités montréalaises à appeler la société québécoise à continuer de soutenir ses universités, qui sont des sources d'innovation, de créativité et de prospérité, et à veiller à ce qu'elles soient adéquatement financées.

Nous résumons les conclusions de ce forum, bien qu'il ne fasse pas partie de la série de ceux que nous avons organisés, parce que le point de vue qui a été résumé par les chefs d'établissements universitaires dans une lettre ouverte publiée dans les jours qui ont suivi, et qui correspond à une réalité dans la région, a été malheureusement peu véhiculé lors du forum citoyen que nous avons tenu à l'UQAM le 2 février. Il est dommage que les perspectives ne se soient pas croisées. Car les participants à notre forum citoyen ont abordé la question de la contribution de l'enseignement supérieur et de la recherche au développement du Québec d'une manière différente, sans aucun doute complémentaire.

Les participants à l'atelier chargé d'examiner cette question ont commencé par mettre en doute certains concepts employés dans les documents préparatoires au Sommet. Même le mot « supérieur » dans « enseignement supérieur » a été contesté, jugé élitiste. « Supérieur à quoi, à qui ? ont demandé les participants. Il faudrait abolir l'usage de ce mot, qui a tendance à réduire l'éducation des plus petits, puis des adolescents, à du moins que rien, quand c'est à tout âge, et surtout à la petite enfance, que se dessinent le goût de savoir et l'habileté de le développer. » Ils ont dénoncé ensuite la supériorité que l'on semble conférer aux « sciences technologiques » par rapport aux sciences humaines, à l'innovation technologique par rapport à l'innovation sociale, et ont pointé du doigt le cloisonnement des connaissances dans des bulles réservées à des élites, l'ignorance des savoirs populaires au profit des savoirs académiques, puis le manque de considération pour la contribution que peuvent offrir les retraités, qui possèdent une expérience et des connaissances acquises de longue main, partageables et disponibles.

Ces citoyens souhaitent que les établissements d'enseignement supérieur contribuent à la diffusion et à la démocratisation « des savoirs » (volontairement déclinés au pluriel) et favorisent le croisement des savoirs populaires avec ceux développés et conservés dans les laboratoires et les chaires de recherche. Ils veulent que les universités mettent la priorité sur ce dialogue avec la société, et qu'elles ne se mettent pas uniquement ni principalement au service de la croissance économique. Les universités doivent être au service des collectivités, disent-ils. Les professeurs doivent se rendre disponibles pour partager, avec les citoyens et les organisations sociales, dans un langage clair et accessible, la connaissance qu'ils ont acquise tout en s'abreuvant aux expériences des citoyens. « Les professeurs et les étudiants doivent descendre dans la rue, se mêler aux organismes communautaires et citoyens pour contribuer aux débats qui s'y déroulent et surtout pour apprendre à leur tour : les pauvres ne sont pas que des pauvres, ils ont d'immenses savoirs d'expérience et de pensée à communiquer, dont la société tout entière a besoin pour faire face aux défis complexes et nombreux du monde d'aujourd'hui. »

Ils suggèrent l'établissement d'un service civil (ou service citoyen) obligatoire durant les études pour compléter la formation académique des étudiants par une formation citoyenne qui suscite l'engagement et la responsabilité.

Les participants à cet atelier réclament plus d'éthique de la part des chercheurs et des professionnels diplômés de nos universités (allusion aux comparutions récentes de professionnels à la commission Charbonneau).

Ces citoyens proposent que l'on revalorise le rôle des cégeps, qui ne doivent pas être considérés comme « les membres d'une ligue mineure de l'enseignement supérieur, mais comme des membres à part entière des ligues majeures, tant pour l'enseignement que pour la recherche [...], pour leur contribution [non seulement] au développement du savoir, mais aussi à celui de toute la société ».

Enfin, ils attendent de nos universités, de nos collèges et de leurs chercheurs qu'ils s'attaquent en priorité aux maux qui rongent notre civilisation : le décrochage scolaire, le dysfonctionnement du système de santé, les affres de la société de consommation, la destruction de l'environnement, les changements climatiques, la pauvreté et l'exclusion sociale.

ANNEXE – STATISTIQUES DE PARTICIPATION

Forum Saguenay		Forum Rouyn		Forum Gatineau		Forum Montréal	
Inscriptions	130	Inscriptions	167	Inscriptions	261	Inscriptions	321
Présences	83	Présences	114	Présences	198	Présences	115
15-19 ans	16%	15-19 ans	0%	15-19 ans	5%	15-19 ans	4%
20-24 ans	16%	20-24 ans	4%	20-24 ans	11%	20-24 ans	16%
25-29 ans	9%	25-29 ans	12%	25-29 ans	6%	25-29 ans	16%
30-34 ans	13%	30-34 ans	11%	30-34 ans	10%	30-34 ans	10%
35-39 ans	9%	35-39 ans	9%	35-39 ans	4%	35-39 ans	6%
40-44 ans	1%	40-44 ans	9%	40-44 ans	6%	40-44 ans	6%
45-49 ans	7%	45-49 ans	5%	45-49 ans	8%	45-49 ans	6%
50-54 ans	7%	50-54 ans	17%	50-54 ans	15%	50-54 ans	6%
55-59 ans	11%	55-59 ans	18%	55-59 ans	13%	55-59 ans	14%
60 ans et +	11%	60 ans et +	15%	60 ans et +	23%	60 ans et +	22%
Retraité	9%	Retraité	7%	Retraité	15%	Retraité	17%
Étudiant	35%	Étudiant	7%	Étudiant	18%	Étudiant	27%
Salarié	56%	Salarié	86%	Salarié	67%	Salarié	56%
à titre personnel	49%	à titre personnel	44%	à titre personnel	52%	à titre personnel	65%
Au nom d'un organisme	51%	Au nom d'un organisme	56%	Au nom d'un organisme	48%	Au nom d'un organisme	35%
Femmes	41%	Femmes	41%	Femme	40%	Femmes	53%
Hommes	59%	Hommes	59%	Hommes	60%	Hommes	47%
Organisations		Organisations		Organisations		Organisations	
Cégep	1	Cégep	5	Cégep	16	Cégep	1
Universités	8	Universités	15	Universités	9	Universités	2
Associations étudiantes	12	Associations étudiantes	6	Associations étudiantes	9	Associations étudiantes	8
Partis politiques	5	Partis politiques	1	Partis politiques	8	Partis politiques	9
Communautaire	1	Communautaire	2	Communautaire	2	Communautaire	2
Syndicats	5	Syndicats	6	Syndicats	3	Syndicats	9
Forums jeunesse	6	Forums jeunesse	5	Forums jeunesse	2	Forums jeunesse	1
Élus locaux (CRÉ + députés)	4	Élus locaux (CRÉ + députés)	11	Élus locaux (CRÉ + députés)	9	Élus locaux (CRÉ + députés)	0
CLD	1	CLD	2	CLD	8	CLD	2



DES CITOYENS
DES IDÉES
DES PROJETS

L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE est une organisation non partisane dont la mission

est d'encourager la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec.

L'INM œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs

démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses activités,

l'INM propose une démarche délibérative structurée, basée sur la formule « informer, débattre,

proposer ». Organisation sans but lucratif ayant le statut d'organisme de bienfaisance,

l'INM a lancé ses activités le 22 avril 2004 à Montréal.

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1030, Montréal (Québec) H3A 1E4

514 934-5999 | 1 877 934-5999

inm.qc.ca